

**Alternative
Libertaire**

**anticapitalisme
autogestion**

JOURNEE NATIONALE D'ACTION CONTRE LES CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIVE

La politique de fermeture des frontières menée par les gouvernements successifs et la chasse aux immigré-es avec objectifs chiffrés d'expulsions ont pour conséquences de :

- jeter dans la clandestinité des dizaines de milliers de personnes qui auparavant pouvaient vivre au grand jour ;
- créer une masse importante de travailleuses et de travailleurs au noir, privés de tout droit, victimes de bas salaires, sans couverture médicale et sociale décente... pour le plus grand profit du patronat du bâtiment ou de la restauration !
- encourager toute une sphère d'activités socialement nuisibles: passeurs, marchands de sommeil, marchands de prisons...
- créer des zones de non-droit où les forces de répression agissent librement.

LES CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVES EN SONT LE MEILLEUR EXEMPLE.

La rétention administrative est une privation de liberté spécifique pour les personnes étrangères en instance d'éloignement du territoire français, placement ordonné par une préfecture « dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire ». Ces personnes sont enfermées parce que leur situation administrative est irrégulière. La durée maximale de maintien en rétention est de 32 jours.

**Samedi 29 mars 2008
Manifestation nationale à Paris le
contre les politiques anti-
immigré-es du gouvernement**

Au-delà de cette période, la personne étrangère que l'administration n'aura pas réussi à reconduire devra être remise en liberté, souvent sans que sa situation ne soit régularisée. Elle peut alors revenir plusieurs fois en rétention.

Les centres de rétention administrative, CRA, sont le plus souvent inconnus du public, qu'ils soient en pleine ville comme à Marseille ou près des aéroports comme à Lyon St Exupéry. Mais ils existent et ils enferment de plus en plus de personnes : 31 232 personnes en 2006 dont 197 enfants. La moitié des enfants sont nés en France. Ils existent donc des prisons spécifiques pour les personnes étrangères.

La résistance entamée par les sans-papiers dans les centres de rétention de Mesnil-Amelot et de Vincennes est légitime et doit être soutenue!

BANALISATION DES RAFLES

Pour réussir à atteindre son nombre d'expulsions, le gouvernement utilise tous les moyens : arrestation à domicile, rafles dans la rue ou les gares, contrôles en tout genre. Le gouvernement veut maintenant accroître son efficacité en obligeant les fonctionnaires ou les personnels de services sociaux à dénoncer tout personne étrangère «suspecte». Après les arrestations en préfecture, la police a ainsi cherché à monter de véritables traquenards à l'ANPE, en demandant à un agent de faire patienter le temps que la police arrive. Elle fait aussi pression sur des foyers pour qu'ils indiquent les chambres des personnes étrangères.

Parce que nous pensons que la seule bonne réponse face aux migrations est la liberté de circulation et d'installation, parce que nous refusons le projet de société raciste et liberticide imposé par le pouvoir nous participons à la mobilisation contre les Centres de Rétention Administratives.

**NON au délit de sans papiers !
Régularisation de tous les sans-
papiers !**

**NON à l'enfermement !
Fermeture des centres de
rétention !**

NON aux expulsions !

**JOURNÉE NATIONALE D'ACTION
LE 19 JANVIER 2008**

Janvier : mois de mobilisation

Agenda des mobilisations par
région sur le site
[http://www.education-
sansfrontieres.org](http://www.education-sansfrontieres.org)

Alternative libertaire
BP 295
75921 PARIS Cedex 19
contacts@alternativelibertaire.org
www.alternativelibertaire.org

- Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire. Je souhaite adhérer à Alternative libertaire. 01/08
 Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*.
 Je m'abonne à *Alternative libertaire* (20 euros pour un an, 15 euros pour chômeurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM..... TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....